

## AF4S Aqua Formation Sauvetage Secourisme Sports Santé

Maison Associative de Maquens  
Rue Raoul Dufy  
11 000 CARCASSONNE  
Tel : 06 03 49 87 71  
sauvetageformations11@gmail.com  
[www.sauvetage-secourisme-carcassonne.com](http://www.sauvetage-secourisme-carcassonne.com)

### FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION BNSSA SAISON 2024-2025

Formations et entraînements proposés :	Prix	Choix
<b>*BNSSA (Formation Continue) :</b> <u>De septembre à juin.</u> - Entraînements aquatiques 4h/semaine + stage - PSE 1 (+ révision secourisme) 35h - Réglementation livret BNSSA 10h - Inscription à l'examen BNSSA - Badge d'entrée magnétique pôle Aqualudique	<b>675 €</b> (350 € pour les candidats inscrits au CNC)	<input type="checkbox"/>
<b>*BNSSA (Formation Accélérée) :</b> <u>3 formations dans l'année pendant les vacances scolaires. (novembre-février-avril)</u> - Entraînements aquatiques 10h/semaine - PSE 1 (+ révision secourisme) 35h - Réglementation livret BNSSA 10h - Badge d'entrée magnétique pôle Aqualudique	<b>475 €</b>	<input type="checkbox"/>
<b>*BNSSA (Sans Secourisme) :</b> - Entraînements aquatiques - Réglementation (livret BNSSA...) - Livret BNSSA - Badge d'entrée magnétique pôle Aqualudique	<b>425 €</b>	<input type="checkbox"/>
<b>*BNSSA (2<sup>ème</sup> année) :</b> - Entraînements aquatiques - Révision secourisme - réglementation (livret BNSSA...) - Badge d'entrée magnétique Pôle Aqualudique	<b>215 €</b>	<input type="checkbox"/>
<b>*BNSSA (Recyclage) :</b> <u>Inscription toute l'année</u> - Entraînements aquatiques - Révision secourisme - Badge d'entrée magnétique Pôle Aqualudique	<b>200 €</b>	<input type="checkbox"/>
<b>*BNSSA (Entraînements) à l'année pour les diplômés</b>	<b>100 €</b>	<input type="checkbox"/>
<b>Natation pour Adultes</b> (perfectionnement, palmes...) : <i>Les jeudis soir de 18h à 19h30 au Pôle Aqualudique</i>	<b>205 €</b>	<input type="checkbox"/>

**\*Les entraînements aquatiques sont tous les lundis soir à la piscine de Grazaillles de 20h à 22h et les mercredis au Pôle Aqualudique de 12h00 à 13h30. (Les horaires peuvent changer en fonction des événements)**

**Tournez la page s.v.p.,**

## **PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AVEC VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION :**

- Un certificat médical de moins de 3 mois attestant l'aptitude à la natation et au sauvetage vous sera demandé lors de l'inscription. (Modèle pour votre médecin page6)
- Photo d'identité à coller ou agraffer sur la page du dossier d'inscription à l'examen. (Page 5)
- Enveloppe A4 avec 2 timbres et votre adresse pour l'envoi du diplôme (PSE).
- Copie recto/verso de la Pièce d'identité.
- Autorisation parentale. (Page 8 ne pas noter de date)
- Chèque de 45 euros à l'ordre de l'AF4S pour le passage à l'examen sauf pour la formation initiale.
- La photocopie du Diplôme du BNSSA (Pour les candidats au recyclage)
- La photocopie du PSE1 ou PSE2 + le cas échéant l'attestation de formation continue. (Pour les candidats au recyclage ou si déjà)



### **IMPORTANT : NOTES AUX CANDIDATS**



**1. Le jour de l'examen, le candidat qui échoue à l'épreuve du QCM sur la réglementation et secourisme sera ajourné et ne pourra pas poursuivre les évaluations aquatiques.**

**2. Le dossier doit être déposé complet ou adressé par le candidat(e) à l'AF4S, Maison des Associations, Rue Raoul Dufy, 11000 CARCASSONNE.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET FERA L'OBJET D'UN REFUS  
D'INSCRIPTION À L'EXAMEN**

## **VOTRE MATERIEL NECESSAIRE POUR VOTRE FORMATION**

**Le port du bonnet de bain est obligatoire.**

Pour la formation BNSSA, merci de vous munir dès le premier entraînement de palmes, d'un masque et d'un tuba.

## **POSTES DE SECOURS POUR LES BNSSA**

L'association peut assurer au courant de l'année des postes de secours pour certains partenaires. Dans le cadre de la formation BNSSA, nous vous proposons de participer à un poste de secours en tant que Secouriste (titulaire du PSE 1) afin de mettre en pratique les techniques et savoir-faire acquis pendant l'année.

- Je m'engage  ne m'engage pas à participer à un poste de secours pour une première expérience en tant qu'acteur de la sécurité civile.

## **DROITS A L'IMAGE**

- Je coche cette case si je refuse que l'Association utilise les photos prises lors des entraînements ou formations pour le site de l'association, sur les supports de communication ou pour les médias (article de presse...)

## **DISPOSITIONS**

De plus, l'association se réserve le droit d'accepter ou de renoncer à l'inscription d'un adhérent à un examen (SB, BNSSA) en fonction de ses capacités en matière de secourisme et sportive, et en cas de trop fort absentéisme.

D'autre part, je m'engage à respecter le règlement du Club et à obligatoirement prévenir en cas d'absence par téléphone au 06 03 49 87 71.

## **PAIEMENT**

Total du coût de la (ou des) formation(s) = .....€

Possibilité de paiement échelonné merci de noter les dates d'encaissements au dos du chèque.

La formation est à régler à l'ordre de l'**Aqua Formation Sauvetage Secourisme Sports Santé**.

**Date :**

**Signature (avec mention « Bon pour accord ») :**

(Cadre réservé à l'AF4S)

Date et mode de paiement : .....  
CM

**POUR VOTRE BONNE CONSCIENCE :**

**Extrait des obligations du code du sport auxquelles nous assimile notre assureur :**

**ARTICLE L321-1**

Les associations, les sociétés et les fédérations sportives souscrivent pour l'exercice de leur activité des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile, celle de leurs proposés salariés ou bénévoles et celle des pratiquants du sport. Les licenciés et les pratiquants sont considérés comme des tiers entre eux.

**ARTICLE L321-2**

Le fait, pour le responsable d'une association sportive, de ne pas souscrire les garanties d'assurance dans les conditions prévues à l'**article L321-1** est puni de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 7 500,00€.

**ARTICLE L321-3-1**

Modifié par Ordonnance n°2016-131 du 10 février 2026 – Art.6

Les pratiquants ne peuvent être retenus pour responsables des dommages matériels causés à un autre pratiquant par le fait d'une chose qu'ils ont sous leur garde, au sens du premier alinéa de l'article 1242 du code civil, à l'occasion de l'exercice d'une pratique sportive au cours d'une manifestation sportive ou d'un entraînement en vue de cette manifestation sportive sur un lieu réservé de manière permanente ou temporaire à cette pratique.

**ARTICLE L321-4**

Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

**Notre association l'AF4S offre à nos candidats la première année de souscription d'une assurance responsabilité civil couvrant la formation. Il existe des assurances complémentaires à l'activité que nous pouvons mettre à votre disposition. (Voir annexe page 9)**

**Signature du candidat :**

**DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN**

**Dossier à retourner complet à votre Organisme de formation**



**AF4S Rue Raoul Dufy, 11000 CARCASSONNE**



**06 03 49 87 71**



**sauvetageformations11@gmail.com**

**Cadre réservé à l'AF4S**

**BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE (BNSSA)**

- DATE de la session d'examen :
- Dépôt du dossier : 1 mois avant la date de la session d'examen

- EXAMEN

- RECYCLAGE

**Coller  
ou  
Agrafer  
Votre photo ici**

**A remplir par le candidat** : (Attention les informations ci-dessous seront transmises à la FNMNS pour le diplôme et son envoi)

- Nom :..... Prénom(s) :.....
- Date et lieu de naissance : .....
- Sexe : F  M
- Profession :.....
- Situation de famille :.....
- Diplômes scolaires et universitaires :.....
- Diplômes et Brevets sportifs :.....
- Adresse : .....
- Code postal : .....Ville :.....
- E-mail:.....Téléphone : .....

**FRAIS D'INSCRIPTION :**

- Je joins à mon dossier un chèque de 45 € libellé à l'ordre de l'AF4S si les frais d'inscription n'étaient pas compris dans le prix de formation.

A .....le.....

Signature :

## CERTIFICAT MEDICAL

Exigé pour tout(e) candidat(e) à l'examen du BNSSA ou recyclage du BNSSA

Je soussigné (e),....., docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour (date....., M/Mme....., et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de baignade.

- Ce sujet présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres et une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

### ACUITE VISUELLE

- Sans correction :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesuré séparément :  
Soit au moins :  $3/10 + 1/10$  soit au moins  $2/10 + 2/10$ .

- Cas particulier :

Dans le cas particulier d'un œil amblyope, le critère exigé est :  $4/10 +$  inférieur à  $1/10$ .

- Avec correction :

Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10).

Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

- Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

(Ce certificat médical doit être établi moins de trois mois avant la date de dépôt de dossier).

Fait à ....., le.....  
(Signature et cachet du médecin)

## ATTESTATION DE FORMATION

Cadre réservé à l'AF4S

Je soussigné(e), ....., Président(e) de l'association agréée ou de l'organisme habilité.....

Certifie que :

M.....

a suivi régulièrement le stage de formation organisé :

du.....au ..... à.....

lui permettant de présenter sa candidature aux épreuves de l'examen pour l'obtention du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique.

Fait à..... le.....202

Cachet de l'organisme formateur et Signature du Président :

**AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS**

Monsieur, Madame :

Certifie détenir l'autorité parentale à l'égard de :

- ..... (Nom Prénom du candidat)

En qualité de :    père            mère            tuteur            tutrice            (entourez la mention)

et l'autorise à se présenter à la session d'examen du BNSSA qui se déroule :

• le.....à.....

A.....le .....

Signature :



## COUVERTURE STAGIAIRE ASSURE AU TIERS PENDANT LA FORMATION

La participation aux formations initiales et continues de secourisme conduisent à la délivrance d'une attestation ou d'un diplôme délivré ou reconnu par l'État, ainsi que les examens s'y rapportant.

La participation à tout stage en relation avec la formation des métiers de la natation et du sport.

La participation des membres à des stages avec ou sans hébergement.

La participation aux manifestations (forum, démonstrations, ...)

Dénomination	Couverture	Montants garantis	
Responsabilité Civile	Dommmages corporel matériels et immatériels	6.000.000 €	
Stagiaire, formateurs et dirigeants	Dommmages immatériels non consécutifs	770.000 €	
Défense et recours	Prise en charge de la plainte que l'assuré voudrait déposer pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Violences volontaires</li> <li>- Diffamations</li> </ul>	16.000 €	
Défense Pénale	Infraction pénale : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soit d'une maladresse</li> <li>- Imprudence</li> <li>- Négligence</li> <li>- Méconnaissance ou inobservation de la loi, du règlement</li> </ul>	1 525.000 €  Dont  152.000 €	Tous dommages confondus  Dommages immatériels non consécutifs
<b>EXCLUSIONS</b>	Responsabilité en cas de vol, détournement ou abus de confiance ou divulgation du secret professionnel. Actions dirigées contre l'assuré se rapportant aux honoraires et frais professionnels. Conséquences de malversations et fraudes des représentants légaux de l'assuré. Remboursement de l'ensemble de la prestation contractuelle de l'assuré ainsi que les frais engagés par l'assuré ou par un tiers pour améliorer, adapter cette prestation ou remédier à son défaut. Les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile personnelle des mandataires et dirigeants sociaux. Les réclamations se rapportant aux suspens antérieurs à la prise d'effet des garanties et connus de l'assuré à la souscription du contrat. Les réclamations de préposés, employés, collaborateurs, salariés ou bénévoles et fondées sur le non-respect de leurs droits et plus généralement de conflit du travail. Les dommages résultants de la vente ou de l'achat d'actions ou de titres, de placements et d'investissements conseillés par l'assuré sauf en cas de négligence de ce dernier.		

## EXTENSION INDEMNISATION DES ACCIDENTS CORPORELS

**Les stagiaires souhaitant bénéficier d'une couverture individuelle accident en complément du tiers doivent contacter le centre national de formation de FNMNS : [cnf@fmns.org](mailto:cnf@fmns.org) ou 03.83.18.88.37**